

Etang de Berre Un destin en renouveau

L'étang de Berre combine des usages divers qui en font toute sa richesse. La candidature pour son inscription au patrimoine de l'Unesco veut les faire reconnaître

Un nouvel équilibre se met-il en place sur le pourtour de l'étang de Berre ? Entrepreneurs, collectivités, associations se sont engagés dans un dialogue plus apaisé, prometteur pour le devenir de ce territoire qui concentre de nombreux projets stratégiques pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il faudra du temps pour remodeler l'environnement économique, urbain, écologique, touristique... Les raisons d'espérer existent.

Est-ce que le regard changeait sur l'étang de Berre ? En s'attaquant aux problématiques d'un territoire qui a souffert d'une expansion anarchique durant des décennies, les acteurs institutionnels, économiques, associatifs s'emploient, aux côtés des riverains, à revaloriser cet espace central pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. Le 20 janvier, les députés Pierre Dhareville, Eric Diard et Jean-Marc Zulesi ont remis à la ministre de la Transition Ecologique, Barbara Pompili, leur rapport sur la réhabilitation de l'étang de Berre, avec 20 propositions (voir page 19). « Ce plan est une opportunité inédite pour permettre la concrétisation de mesures trop longtemps attendues » indique Jean-Marc Zulesi. Pour le jeune député de la 8^e circonscription, restaurer la qualité de l'eau et des milieux mérite des décisions pragmatiques et concertées plutôt que des revendications exorbitantes. « La dérivation des eaux de la Durance pour éviter qu'EDF ne rejette de l'eau douce dans l'étang est évaluée à 2,5 milliards d'euros. Un tel projet



Jean-Marc Zulesi

Jean-Marc Zulesi, l'un des trois députés à l'initiative du rapport parlementaire, milite pour des décisions réalistes pour la réhabilitation de la qualité de l'eau de l'étang

ne peut être financé. Mieux vaut donc traiter la limitation des rejets de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas » poursuit-il, « Le plan proposant de les diviser par deux. Retrouver le "bon état écologique" est un objectif pour 2027. Un processus de réflexion a été lancé en ateliers » (voir encadré page 17). Pour le président du Groupement d'Intérêt Public pour la Réhabilitation de l'Etang de Berre (GIPREB), Didier Khelfa, maire de Saint-Chamas et vice-président de la Métropole, « nous ne sommes plus dans le combat, mais dans la co-construction de l'étang de demain. L'étang est un joyau économique, écologique, sociétal... Combien de familles qui fréquentent nos quelques plages aménagées ont l'impression d'être en vacances tout l'été ? C'est une chance de vivre autour de cet espace ».



Centrale EDF de Saint-Chamas : le rapport parlementaire réclame de réduire ses rejets d'eau douce de 1,2 milliard de m³ à 600 000 m³

SE PARLER, SE COMPRENDRE ET AGIR

Cette co-construction, le dispositif « Réponses » (Réduire les Pollutions en Santé-Environnement), coordonné par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI), l'a mise en œuvre depuis 2019 sur l'amélioration de la qualité de l'air. Menée sur 21 communes du pourtour de l'étang et du Golfe de Fos, la concertation a établi un plan de 120 actions portées par les acteurs les plus divers (Etat et collectivités, industriels, associations...). Une nouvelle phase d'échanges se déroulera du 18 mai au 30 juin. Pour Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI, « Le principal apport de "Réponses" a été d'orienter les projecteurs sur les questions de santé et d'environnement à partir des préoccupations des habitants. Il y a toujours

Déléguée générale du SPPPI, Gwénaëlle Hourdin note une volonté réelle de progrès chez l'ensemble des participants au dispositif « Réponses »



de nouvelles attentes à recueillir, affiner ou faire émerger. Nous voulons bâtir sur la durée un outil incontournable, dépassionné et pérenne de dialogue. Une multitude d'indices nous montre que les positions bougent dans une volonté réelle de progrès ». Président d'Environnement Industrie et vice-président du Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région (GMIF), associé au dispositif, Marc Bayard admet aussi que les choses avancent. Les industriels y ont contribué, à travers la création de la plateforme d'information « Allo Industrie » qui prévient ou alerte lors d'incidents programmés ou intempestifs sur une unité, ou l'élaboration d'une note pédagogique sur les « torchages ». « Allo Industrie n'aurait pas vu le jour sans "Réponses" », reconnaît-il. « Le dispositif a servi de catalyseur. Il est important de s'inscrire dans le temps car les retours positifs interviennent souvent longtemps après les actions. Nous le voyons sur la pollution de l'eau de l'étang, les stations des industriels ont été soumises à des protocoles très stricts. On nous reconnaît désormais le travail accompli. Sur la pollution de l'air, plus difficile à mesurer, nous sommes dans cette phase de reconstruction d'une confiance avec "Réponses". Ce que l'on perçoit de l'extérieur à travers les torches ne correspond pas à la réalité scientifique de la quantité émise et mesurée. Un travail de fond est en marche, mais nous ne sommes plus pris à partie comme si nous ne faisons rien, ce qui était le cas il y a trois ans.



Pour Marc Bayard, président d'Environnement Industrie, « Il faut montrer la compatibilité et la cohabitation intelligente des activités industrielles, touristiques et de la nature au bord de l'étang »

Ecoslops va recycler à la Mède

les résidus pétroliers pour la Méditerranée



« Nous avons déjà des contrats signés à assurer dès le démarrage de l'unité, d'autres en discussion. Nous grandirons petit à petit. Nous allons récupérer des déchets et en faire de nouveaux produits, bitumes, gazole et fioul » explique Vincent Favier, PDG d'Ecoslops (5,75 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020). Après avoir bâti et mis en service une usine à Sinès, au Portugal, pour couvrir la façade atlantique (120 000 tonnes traitées depuis son lancement), l'entreprise dans laquelle Total a pris 25% des parts s'apprête à lancer à La Mède son unité de micro-raffinage annoncée pour le 2^e trimestre 2021. D'une capacité de 30 000 tonnes, elle répondra au marché méditerranéen de la collecte et du recyclage de résidus pétroliers de navires. Elle devrait produire près de 10 000 tonnes d'ici la fin de l'année et monter vers un plein régime dans les 18 à 24 mois, selon le dirigeant qui évalue l'investissement global à 20 millions d'euros. « 80% d'entreprises françaises ont été mobilisées sur sa réalisation. Cette usine voit le jour sans autre appui que ceux des banques (BNP Paribas, HSBC, Banque Populaire Méditerranée), de la Banque Européenne d'Investissement et de la Région Sud, alors qu'elle apporte une solution qui contribuera à préserver la mer en évitant le dégazage des bateaux ». Ecoslops envisage de se déployer aussi à Anvers, en Egypte et à Singapour.

MARSEILLE
ESPI
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES
PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Les Docks - 10 place de la Joliette - Atrium 10.8
Entrée privative 20 Quai du Lazaret 13002 MARSEILLE
04 96 13 34 00
marseille@groupe-espi.fr

**FORMAT TEMPS PLEIN
OU ALTERNANCE**

Bachelor « Gestionnaire d'Affaires Immobilières »
Titre reconnu par l'État niveau 6.

Mastère Professionnel 5 spécialisations
« Aménagement et Promotion, Ingénierie Financière, Property
Management, Immobilier Durable et Innovant, Expertise »
Titres reconnus par l'État niveau 7 et diplôme d'école.



Former à l'immobilier de demain

www.groupe-espi.fr

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ ET TECHNIQUE RECONNU PAR L'ÉTAT



Jean-Michel Diaz

PRÉSIDENT DU GMIF

« L'industrie apporte des idées,
des solutions et des espérances »



PHOTO JC BARLA

Où se situent les freins à l'expansion équilibrée
de ce territoire ?

L'aménagement est le premier sujet pour attirer des projets d'envergure. Il faut parvenir à des plateformes industrielles « plug & play », purgées par anticipation des procédures et études environnementales, archéologiques... préalables à la réalisation d'un projet, et dotées des utilités nécessaires pour qu'une unité s'y connecte rapidement. Si on ne s'en donne pas les moyens, ce territoire subira une décroissance dans le futur. Pour financer les équipements, nous proposons la mise en place d'un fonds d'investissement abondé par divers partenaires (Etat, collectivités territoriales, Port...) afin de contourner l'argument de ne pas les faire, faute de rentabilité acceptable à court terme. L'autre difficulté est la mobilité des salariés et des marchandises. Elle pèse pour un tiers des impacts sur la qualité de l'air. Que ce soit sur les infrastructures routières de Martigues-Port-de-Bouc, Fos-Salon ou Arles, nous plaçons pour des liaisons ambitieuses qui s'inscrivent dans une vision économique, sociale, écologique, technologique, et dans le respect des délais annoncés. Nous souhaitons aussi une accélération sur le fret ferroviaire, solution décarbonée de transport de masse des marchandises.

Etes-vous optimiste sur la capacité de tous les acteurs
à relever ces défis ?

Cet espace a beaucoup d'atouts, les industriels s'adaptent, les projets s'y multiplient... Les collectivités locales affichent leur volonté d'accompagner la réindustrialisation. Il faut passer de l'intention à la concrétisation. N'oublions pas enfin la formation. Pour grandir, les entreprises doivent pouvoir accéder aux compétences et métiers dont elles ont besoin aujourd'hui et pour demain. Nous travaillons étroitement avec Pôle emploi et les organismes spécialisés pour détecter les profils adéquats et mettre en œuvre les formations opérationnelles.

**« LES COLLECTIVITÉS LOCALES
AFFICHENT LEUR VOLONTÉ
D'ACCOMPAGNER LA RÉINDUSTRIALISATION,
IL FAUT PASSER DE L'INTENTION
À LA CONCRÉTISATION »**

Le climat a-t-il évolué entre les différents acteurs
du pourtour de l'étang de Berre ?

Il y a une meilleure compréhension réciproque. Les industriels entendent les attentes des populations sur la qualité de l'air, les nuisances visuelles et sonores, les risques technologiques, les trafics routiers et ces populations perçoivent mieux les efforts qu'ils mettent en œuvre pour y répondre. C'est une condition indispensable de l'acceptabilité de l'industrie et de son rôle moteur. L'industrie, c'est 35% de l'emploi sur ce bassin. Un emploi industriel représente 115 000 euros de valeur ajoutée contre 67 000 euros pour un emploi non industriel. C'est aussi le secteur qui a le mieux résisté à la crise. En s'inscrivant dans la pérennité, « Réponses » a contribué à faire disparaître des barrières. Quand nous réalisons « Allo Industrie » ou la fiche sur les torches, ces actions concrètes s'ajoutent à tous les investissements sur les sites pour les transformer, réduire leur empreinte écologique et atteindre demain la neutralité carbone... L'industrie apporte des idées, des solutions et des espérances.